



Qui paie l'intervention sur un nid de guepe situésur la prpriété

Par **geoandjo**, le **12/08/2015** à **09:32**

Bonjour,

le probleme: Un nid de guepes est apparu dans mon jardin arboré, mais il est situé dans une cavité du mur de la grange du voisin cloturant mon terrain.

Question: Qui doit faire intervenir et choisir le spécialiste pour eradiquer ce nid ou l'enlever ?

Qui doit payer la facture, moi, le voisin ? partagée ?

Si il sagit des dangereuses guepes asiatiques,
qui paye: le particulier, mairie, association, etc ?
(car en ce cas il y a une procedure nationale avec declaration obligatoire de l'intervention,
paraît il, par la mairie ou et par l'operateur !)

Ses derniers sont ils indemnisés par ailleurs ?

meillleures salutations